

le prince des Asturies, devenu roi, avait rappelé auprès de lui sa femme : cinq jours après il expiait son imprudente confiance et était emporté par une maladie subite. Cette mort prématurée avait contraint Philippe V à reprendre les rênes du gouvernement, et il se trouvait de nouveau roi des Espagnes après six mois d'interrègne. Sa majesté catholique, furieuse de l'insulte qui lui était faite par la rupture du mariage projeté entre Louis XV et l'infante, renvoya à son tour en France la fille de Philippe l'empoisonneur, et sa sœur mademoiselle de Beaujolais, fiancée à don Carlos.

Rien ne s'opposant plus à la réalisation des espérances du premier ministre, celui-ci songea à faire consentir le jeune monarque à prendre une femme. Ce fut le maréchal de Villars, lâche complaisant du duc de Bourbon, qui se chargea de la première ouverture. En plein conseil il apostropha Louis XV avec son cynisme habituel, en lui disant : « Vous devez, » sire, d'autant plus songer à vous marier, que Dieu donne » à vos peuples la consolation de vous voir si fort à quatorze » ans et demi, qu'il ne tient qu'à vous de nous donner bientôt » un dauphin. »

L'évêque de Fréjus, qui s'était réservé de préparer son élève au rôle d'étalon, prit à son tour la parole, et insista sur la nécessité de terminer les inquiétudes de la nation par un mariage. Le jeune roi répondit qu'il était prêt à faire tout ce que le conseil jugerait utile au salut de sa couronne.

Il ne s'agit plus que de lui trouver une femme. Monseigneur le Duc résolut, pour se conserver le pouvoir, de faire monter sur le trône de France sa sœur, mademoiselle de Vermandois. Aucune des princesses qui pouvaient aspirer

à la main du roi ne l'emportait sur elle en beauté, en grâces et en esprit ; mais son caractère altier lui fit perdre un trône. Elle n'ignorait point que les décisions de madame de Prie étaient toutes-puissantes sur le premier ministre, et qu'elle allait lui devoir sa haute élévation ; néanmoins elle ne put prendre sur elle de cacher le mépris que lui inspirait la maîtresse de son frère. La marquise s'étant présentée incognito à son couvent pour la sonder sur ses dispositions à son égard, mademoiselle de Vermandois eut l'imprudence de lui déclarer que si elle régnait sur la France, elle mettrait au nombre de ses devoirs d'exiler de la cour la favorite de son frère. La marquise, retenant à peine sa fureur, prit brusquement congé de la jeune pensionnaire, et dit en s'éloignant : « Va, tu ne seras jamais reine. » Elle se mit aussitôt en devoir de réaliser cette prédiction, et s'occupa de chercher une princesse si humble qu'elle dût lui être à jamais attachée par la reconnaissance. Elle contraignit le duc de Bourbon à renoncer aux prétentions qu'il avait pour sa sœur, et même aux offres plus brillantes encore que lui faisait Catherine I^{re}, veuve de Pierre le Grand.

Au premier bruit du renvoi de l'infante d'Espagne, le prince Kourakin, ambassadeur de Russie en France, de concert avec Campredon, ministre français à Saint-Petersbourg, avait proposé pour le roi l'alliance de la jeune Élisabeth, seconde fille de la czarine, offrant en échange au premier ministre de l'élever au trône de Pologne après la mort d'Auguste, qui gouvernait ce royaume sous le protectorat de la Russie. La marquise de Prie, ne pouvant espérer qu'une fille de l'impérial czar Pierre I^{er} consentît à rester

sous sa tutelle, lui préféra Marie Leczinska, dont le père, Stanislas Leczinski, roi déchu du trône de Pologne, venait de se fixer à Weissembourg, au fond de la basse Alsace, dans une vieille commanderie, dont la moitié des murailles tombait en ruines. Le simple caprice d'une courtisane suffit pour changer en un moment le sort de cette famille.

Un matin, Stanislas reçut la lettre de monseigneur le Duc qui lui apprenait le bonheur inespéré qui lui arrivait. Il passa à l'instant dans la chambre de sa femme et de sa fille, et dit en entrant : « Mettons-nous à genoux et remercions Dieu. » — Mon père ! s'écria Marie, vous êtes rappelé au trône de Pologne ! — Non, ma fille ; mais le ciel nous est bien plus favorable, vous êtes reine de France ! » Il serait difficile de peindre les transports de la mère et le saisissement de la fille, qui, la veille de cette nouvelle, se serait trouvée heureuse d'épouser un de ceux qu'elle allait avoir pour officiers de sa cour. Cette princesse atteignait sa vingt-troisième année lorsque son mariage avec un roi qui n'avait pas quinze ans fut célébré à Fontainebleau.

Si l'on en croit Dangerville, auteur de la Vie privée de Louis XV, elle avait eu déjà une intrigue amoureuse avec le beau comte d'Estrées, qui devint par la suite maréchal de France. C'est tout ce que l'histoire lui reproche.

Marie Leczinska avait d'excellentes qualités qui la placent au nombre des reines dont la mémoire mérite d'être bénie par la postérité ; ce qui fait d'autant plus ressortir l'odieux de la conduite de son mari à son égard. Elle montra toujours une extrême déférence pour le duc de Bourbon ; sa reconnaissance lui voila tous les vices de la courtisane qui l'avait fait

monter sur le trône, et l'engagea même à l'admettre au nombre de ses dames d'honneur.

La cour continuait à étaler le faste le plus insolent au milieu de la misère générale, et le premier ministre augmentait chaque jour les impôts pour subvenir aux dépenses des fêtes de Chantilly et de Versailles. Outre le droit de joyeux avènement, qui avait coûté quarante-quatre millions au peuple, il venait de rendre un édit qui imposait tous les Français, sans en excepter même les privilégiés, au cinquième de leurs revenus. Le prétexte de cette nouvelle charge était l'éventualité d'une guerre avec l'Espagne. Philippe V ne respirait en effet que vengeance ; et son ressentiment était si profond, qu'oubliant les longs démêlés qu'il avait eus avec l'Autriche, il cherchait à se rapprocher de cette puissance, et mettait tout en usage pour susciter des ennemis à la France, pendant que lui-même concentrait des corps de troupes dans les provinces voisines des Pyrénées.

Pour déjouer les machinations de ce vieillard atrabilaire, la marquise de Prie fit nommer le duc de Richelieu ambassadeur à Vienne. Ce courtisan fut assez heureux au début de sa carrière diplomatique pour neutraliser tous les projets d'alliance entre Philippe V et l'empereur Charles VI.

Cependant ces discussions de famille passaient inaperçues en France, par suite de l'agitation extrême où se trouvaient les esprits. Une disette affreuse s'était manifestée dans toutes les provinces. Le peuple accusait hautement les quatre frères Paris, les conseils de la marquise de Prie, d'avoir accaparé les grains, pour satisfaire par d'infâmes spéculations leur cupidité et celle du duc de Bourbon, le principal objet

de l'animadversion générale. Les premières classes de l'état, la noblesse et le clergé, s'étaient associés au peuple; le parlement avait refusé d'enregistrer les nouveaux édits bursaux et avait adressé d'énergiques remontrances; enfin l'évêque de Fréjus, qui se voyait près de toucher au but où avait toujours tendu son ambition, se hasardait à parler au roi contre le duc de Bourbon: il osait même engager Louis XV à montrer de la froideur à la reine, parce qu'elle soutenait le premier ministre et la marquise de Prie.

Cette conduite déterminait Marie Leczinska à entrer dans une intrigue fort innocente, que monseigneur le Duc lui représenta comme devant lui faire recouvrer toute son influence sur son mari en éloignant par degrés Fleury de toutes les affaires. Le précepteur avait l'habitude de se rendre dans le cabinet du roi dès que le ministre y était entré et d'assister à leurs conférences. Il fut convenu entre la reine et le duc de Bourbon qu'elle engagerait Louis XV à venir travailler dans son appartement. Celui-ci accueillit la proposition avec la joie d'un enfant à qui l'on offre une diversion à une tâche ennuyeuse. Pendant qu'il était occupé avec le ministre à l'heure habituelle dans la chambre de la reine, l'évêque de Fréjus vint à son cabinet, où il apprit de l'huissier de service que son élève s'était retiré dans les appartements de Marie Leczinska et qu'il avait défendu de laisser personne arriver jusqu'à lui.

Fleury comprit qu'il était joué et qu'on avait l'intention de le séparer du roi. Il ne perdit pas de temps, et recommença l'épreuve d'une fuite simulée. Il écrivit immédiatement à Louis XV une lettre dans laquelle il disait entre autres

choses, que « fatigué de lutter contre des princes qui vou-
» laient l'écartier de son maître pour s'approcher du trône,
» objet de leur secrète ambition, il allait enfin consacrer à
» Dieu des jours qu'il aurait voulu employer entièrement au
» service de son roi. » Il avait eu grand soin en même temps d'indiquer qu'il se retirait à Issy, près Paris, dans la communauté des sulpiciens.

Son départ ne causa d'abord aucune inquiétude au premier ministre. Le jeune monarque parut charmé d'être débarrassé d'un censeur incommode; mais ensuite l'affaire prit une autre tournure. Le duc de Mortemart, qui était alors premier gentilhomme et tout dévoué à Fleury, remit à sa majesté une seconde lettre de l'évêque. Dans cette missive, le prélat avait habilement exprimé ses appréhensions pour une vie aussi précieuse à la France, et l'engageait à redoubler de précautions afin de déjouer les complots de ses ennemis. Ces prédictions vagues et mystérieuses d'un danger qui menaçait sa personne portèrent une sorte d'effroi dans l'âme de Louis XV; il pleura à sanglots, sans toutefois indiquer qu'il désirait le retour de son précepteur.

Le duc de Mortemart, qui connaissait le contenu de la lettre, voyant l'impression qu'elle produisait sur ce cœur lâche et pusillanime, renchérit sur les termes de Fleury. Il fit valoir les services passés du précepteur, la sollicitude dont il avait entouré sa jeunesse; il lui représenta que la conservation de sa couronne et même de sa vie dépendait de la vigilance de tous ceux qui l'entouraient; et lui dit tant de choses à ce sujet, que Louis XV se décida à faire acte d'énergie, et à demander au ministre le rappel du prélat.

Fleury revint à Versailles avec une apparence de modestie hypocrite, sous laquelle on voyait percer l'orgueil du prêtre. Il ne voulut pas cependant accabler son ennemi dans le premier moment du triomphe, et préféra attendre encore quelques mois pour mieux assurer sa vengeance; il feignit même, pour éloigner les soupçons du duc, de rechercher son amitié et les bonnes grâces de la marquise de Prie. A son exemple, le roi dissimula, parut tout occupé du soin de plaire à la reine, de faire des parties de chasse à Chantilly, à Rambouillet, et abandonna la direction absolue du gouvernement et des négociations politiques au premier ministre.

Celui-ci supposa qu'il avait réussi à intimider le prélat, et se regarda comme assuré à jamais dans son poste; il ne conserva plus de mesure dans le luxe de ses fêtes, dans le scandale de ses orgies et dans l'impudence de ses spoliations. L'accaparement des grains fut poursuivi par les banquiers Paris avec un redoublement d'activité, et bientôt le pain se vendit jusqu'à dix sous la livre. Des troubles s'ensuivirent dans plusieurs provinces; des émeutes eurent lieu à Paris, à Rouen, à Caen, et troublèrent un instant les saturnales de Chantilly; mais le ministre eut bientôt rétabli le calme et mis à la raison les populations affamées, en les faisant mitrailler par les soldats.

Cet odieux triomphe, qui semblait devoir consolider le pouvoir de monseigneur le Duc, fut cependant la cause de sa perte. L'évêque de Fréjus en prit occasion de protester que de telles exactions finiraient par faire prendre le roi en exécration au peuple et compromettraient gravement son autorité. Louis XV, qui depuis plusieurs mois cherchait un

prétexte pour disgracier le prince, fut charmé de celui que son précepteur lui présentait. Néanmoins il ne voulut rien témoigner de ses secrets sentiments jusqu'au jour fixé pour l'exécution du plan concerté entre lui et Fleury. Un matin, sa majesté fit appeler le premier ministre auprès d'elle, l'instruisit de son intention de partir de suite pour Rambouillet avec la cour, parla des plaisirs qu'elle comptait goûter dans son voyage, et lui recommanda d'arriver avec madame la reine pour le souper.

Le duc de Bourbon, charmé de toutes les choses gracieuses que lui avait dites le roi, se retira pour commander les apprêts de son départ. A peine était-il rendu à son appartement, qu'on lui annonça le duc de Charost, capitaine des gardes. Cet officier lui présenta une lettre du monarque, conçue en ces termes : « Je vous ordonne de vous retirer à » Chantilly et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. » Un lieutenant et une escorte de cavaliers, qui l'attendaient au bas des escaliers, le conduisirent aussitôt à sa destination. En même temps Marie Leczinska recevait de son époux une lettre non moins impérieuse et d'une sécheresse également offensante : « Je vous prie, madame, et, s'il le faut, je vous » ordonne de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira » de ma part. Signé Louis. » La marquise de Prie n'était point oubliée, et se trouvait reléguée par une lettre de cachet à sa terre de Courbépine. Quant aux frères Paris, les trois aînés étaient exilés et le plus jeune mis à la Bastille. Ainsi tomba le pouvoir du duc de Bourbon.

Monseigneur de Fleury, nommé par ordonnance du roi ministre d'état, prit en main l'autorité souveraine et entra

immédiatement en fonctions. La fortune étonnante de ce prélat et le rôle important qu'il joua dans l'état exigent que nous entrions à son sujet dans quelques détails. L'évêque de Fréjus était tout simplement le fils d'un receveur des tailles de Lodève. Dès sa jeunesse, ses parents l'avaient destiné à la carrière ecclésiastique et l'avaient fait entrer chez les jésuites. Ses études terminées, ils avaient obtenu, toujours par la protection des bons Pères, qu'il fût admis chez le cardinal italien Bonzi, dont les goûts dépravés étaient connus de tout Paris.

Le jeune Fleury était doué d'une fort jolie figure : soit à cause de sa gentillesse, soit à cause de sa docilité, le prélat s'attacha d'une manière toute particulière à son protégé. Il le poussa à la cour et lui fit avoir la charge d'aumônier de Marie-Thérèse, et après la mort de la reine celle d'aumônier de Louis XIV. Le cardinal Bonzi étant mort, son avancement se trouva subitement arrêté, le roi ne l'aimant pas et ne voulant pas lui donner un évêché, quoique l'abbé fit souvent parler de son mérite et de son désintéressement par une foule d'illustres protecteurs chez lesquels il valetait, dit Saint-Simon, et suppléait aux sonnettes avant qu'on en eût l'invention. Enfin, monseigneur de Noailles, ajoute le même historien, à la sueur de son front et de toute la force de son bras, arracha au monarque l'évêché de Fréjus pour l'ancien aumônier; encore Louis XIV ne se rendit-il que de guerre lasse, et en disant : « Pour voir cesser vos importunités, monsieur de Paris, j'accorde à l'abbé Fleury ce diocèse perdu au bout de mon royaume; mais je proteste que je le fais à regret, et je vous prédis que vous vous repen-

» tirez d'avoir élevé cet hypocrite. » Cette prédiction devait se réaliser lorsque l'évêque parviendrait au ministère. En attendant il ne changea rien à sa manière d'être, et continua à voir l'archevêque de Paris comme par le passé, et à visiter assidûment les grands seigneurs. Saint-Simon donne l'explication de cette sorte d'humilité en prétendant que l'habitude de la bassesse était devenue pour Fleury une seconde nature. En effet, avant comme après son élévation au rang d'évêque, il continua à ramper devant les personnages en crédit, à se glisser dans les ruelles, à se pousser dans les salons pour y trouver des protecteurs ou des protectrices. Voulant éviter d'exciter la jalousie, il affecta de montrer une indifférence extrême pour les grandeurs, de blâmer la soif de l'or, des biens, des bénéfices, et il se condamna à vivre avec une grande parcimonie. La longue durée de cette contrainte la lui avait rendue tellement naturelle, que, maître par la suite de se procurer toutes les jouissances de la vie, il se montra l'homme du monde qui se souciait le plus du pouvoir et le moins des richesses qu'il procure, se bornant, dit l'un de ses panégyristes, au modeste revenu de deux cent cinquante mille livres, dont il donnait le quart aux pauvres.

Un de ses défauts qui causa le plus de mal à la France lorsqu'il devint ministre, fut son excessive vanité. Ce vieillard caduc, qui comptait alors soixante-treize ans accomplis, s'imaginait que toute l'Europe avait les regards fixés sur lui, et prenait les hommages, les avances, les louanges des ambassadeurs et des souverains étrangers pour l'expression réelle de l'estime qu'ils avaient conçue de sa personne. L'am-